

Le directeur général de l'Insee souhaite, par ce communiqué, faire savoir comment l'Institut va assurer ses missions au cours de cette deuxième période de confinement, sachant que le télétravail redevient la règle générale pour les agents.

En matière de répertoire

L'Insee entend assurer normalement toutes ses missions en matière de tenue des répertoires, tant le répertoire des personnes (RNIPP) que celui des entreprises et établissements (Sirene).

En matière de production statistique

L'Insee entend respecter le calendrier de publication de la plupart des indicateurs conjoncturels et des comptes nationaux tel qu'il est programmé, à l'instar de ce qui a été réalisé pendant la première période de confinement.

À chaque fois que cela sera nécessaire, la publication de ces indicateurs s'accompagnera d'avertissements méthodologiques, qui peuvent être liés à des perturbations dans l'alimentation en données, ou à des précautions dans l'interprétation des chiffres.

- **Les enquêtes auprès des entreprises** sont maintenues, mais il faut s'attendre à une baisse des taux de réponse.
- **Les enquêtes auprès de ménages** en face-à-face sont suspendues, toutes ces enquêtes seront donc réalisées par téléphone ou par Internet, ce qui peut également emporter des conséquences sur les taux de réponse. Il en est de même des relevés de prix sur le terrain, au moins dans un premier temps.
- **Certains indicateurs** peuvent perdre de leur pertinence en période de confinement ; c'est le cas du taux de chômage au sens du BIT puisque certains critères (recherche active d'emploi, disponibilité pour prendre un emploi) sont mécaniquement altérés.

Comme au printemps, l'Insee augmentera la fréquence de certaines publications pour rendre compte dans les meilleurs délais de la situation démographique et économique :

- les statistiques de décès seront à nouveau publiées à un rythme hebdomadaire;
- la périodicité des points de conjoncture redevient bimensuelle jusqu'à la fin de l'année, le prochain point est prévu mi-novembre.

L'Insee continuera de conduire des enquêtes spécifiques : l'enquête mensuelle Acemo Covid auprès des entreprises, initiée avec la Dares en avril ; des questions spécifiques dans l'enquête mensuelle auprès des ménages. L'Insee est aussi associé à la deuxième vague de l'enquête Epicov, sous la maîtrise d'ouvrage conjointe de l'Inserm et de la Drees.

Le bureau de presse reste à la disposition des journalistes par mail pour toute autre recherche d'information et demande d'éclairages sur les statistiques et les études de l'Insee.

bureau-de-presse@insee.fr